

# Le Bas-Vallon tient sa déchetterie



**Jean-Pierre Haussener**, directeur de Celtor, **Anne-Marie Kuhnen**, vice-présidente du conseil d'administration, et **Michel Vogt**, président (de gauche à droite), posent à l'entrée de la déchetterie de Rondchâtel.

PHOTO AB

**C**eltor SA, la société en mains communales qui exploite la décharge de Ronde Sagne à Tavannes, propose une nouvelle offre aux 4000 habitants du Bas-Vallon en ouvrant le samedi matin, de 9 h à 12 h, une déchetterie à Rondchâtel. Dès demain, il sera possible d'y déposer gratuitement, pour les ressortissants des communes membres de Celtor, 28 types de déchets, des huiles minérales aux litières de chat, en passant par les appareils électroménagers, les batteries ou la ferraille.

Comme l'a expliqué hier lors d'un point presse Michel Vogt, président du conseil d'administration, l'idée des déchetteries du samedi matin revient au directeur Jean-Pierre Haussener, qui souhaitait donner un retour aux citoyens sur les bons résultats de l'entreprise.

Ouverte au printemps 2014, la déchetterie de Tavannes

connaît un succès dépassant toutes les attentes. Les files de véhicule ne cessent de s'agrandir le samedi matin à Ronde Sagne. «Nous avons enregistré 11 000 véhicules en 2015. Nous arriverons à 14 000 cette année», illustre Jean-Pierre Haussener. À Rondchâtel, Celtor a signé un bail de dix ans pour un site qu'elle loue à l'entreprise Vigier. Un investissement total de quelque 200 000 fr. a été consenti. Le revêtement de la place ainsi que le couvert ont en outre été refaits.

Le directeur, qui cédera sa place à la fin de l'année au Prévôtois Hansruedi Hurbin, explique encore que Celtor est associée à la Municipalité de Moutier dans son projet de création d'une déchetterie. Là également, l'infrastructure serait ouverte gratuitement le samedi matin aux habitants de Moutier, mais aussi à ceux de la couronne prévôtoise. **AB**